



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

## lutte contre DAECH

Question au Gouvernement n° 2420

### Texte de la question

#### LUTTE CONTRE DAECH

**M. le président.** La parole est à Mme Isabelle Rauch et à elle seule ! Un peu de silence s'il vous plaît !

**Mme Isabelle Rauch.** Monsieur le ministre de l'Europe et des affaires étrangères, la mission de la commission des affaires étrangères que j'ai conduite il y a dix jours à l'ONU est revenue avec deux préoccupations essentielles : le déclin du multilatéralisme et la situation explosive au Sahel.

En ce qui concerne le multilatéralisme, vous revenez de Washington, où vous avez participé à la session ministérielle de la coalition internationale contre Daech. Si la détermination des puissances concernées reste intacte, les points d'achoppement semblent encore nombreux. Ils concernent le sort des prisonniers djihadistes et les conditions de leur détention au regard du droit humanitaire international, l'importance quantitative et la finalité de la présence militaire internationale dans les zones de conflit, l'acheminement de l'aide humanitaire sans condition de la part du régime syrien dans les zones embrasées du nord-ouest et du nord-est de la Syrie, ainsi que l'application de la résolution 2254 du Conseil de sécurité, volet politique indispensable d'un processus démocratique en Syrie.

Sur ces différents points, qui conditionnent non seulement la consolidation des succès de la coalition, mais également la prééminence du droit international, quel bilan pouvons-nous tirer du sommet de la semaine dernière ?

Parallèlement, M. le Premier ministre s'exprimait hier à Dakar, dans le cadre du forum international sur la paix et la sécurité en Afrique. Si Daech est affaibli dans sa zone d'influence première, c'est au Sahel que se déploient des groupes alliés, au prix d'exactions, d'actes terroristes et de déstabilisation des États. Nos interlocuteurs, à l'ONU, ont plusieurs fois employé le terme de « poudrière ». Là aussi, pouvons-nous tirer des premiers enseignements des échanges qui ont lieu à Dakar en ce moment même ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

**M. Jean-Yves Le Drian,** *ministre de l'Europe et des affaires étrangères.* Madame la députée, je l'avais dit ici même, à l'occasion d'un débat important : l'offensive turque dans le nord-est syrien, lancée le 9 octobre, et l'annonce par les États-Unis d'Amérique de leur retrait de cette zone nécessitaient impérativement une clarification.

**M. Bernard Deflesselles.** C'est vrai !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre** . Il y avait en effet des interrogations sur la réalité de la volonté commune de tous les membres de la coalition de poursuivre durablement le combat contre Daech, singulièrement dans le nord-est syrien, mais aussi en Irak, ce qui provoquait un certain émoi. Le gouvernement français est toujours convaincu que le combat contre Daech n'est pas fini : ni la fin de son emprise territoriale – d'ailleurs très récente, puisqu'elle ne remonte qu'au mois de mars – ni la mort d'Al-Baghdadi ne le garantit. Cette réunion de la coalition a eu lieu à notre demande. Elle a permis à l'ensemble des acteurs de se rencontrer, précisément quatre ans après le drame du Bataclan. Je retiens d'abord de cette rencontre la volonté collective de poursuivre le combat contre Daech dans la cohésion et dans l'unité, y compris avec nos partenariats locaux antérieurs dans le nord-est syrien.

**M. Marc Le Fur**. Et les Kurdes !

**M. Jean-Yves Le Drian, ministre**. Je parle bien de l'ensemble de la coalition.

Je retiens aussi le fait que l'engagement civil et militaire de la coalition se poursuivra. Les États-Unis d'Amérique ont confirmé leur présence dans le nord-est syrien pour lutter contre le terrorisme ; la France continuera, de son côté, de jouer pleinement son rôle dans la coalition.

Je retiens enfin que la coalition continuera à financer et à soutenir l'effort humanitaire et de stabilisation en Irak et en Syrie, sans soutenir ni le régime syrien ni les projets de relocalisation forcée des réfugiés.

Autant de bonnes nouvelles qu'il importe de souligner. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. – M. Philippe Berta applaudit également.*)

**M. le président**. La parole est à Mme Isabelle Rauch.

**Mme Isabelle Rauch**. Je vous remercie, monsieur le ministre, pour ces informations. Et, dans ces combats, soyez assuré de la force et de la conviction de l'engagement de la majorité à vos côtés. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur** : [Mme Isabelle Rauch](#)

**Circonscription** : Moselle (9<sup>e</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question** : Question au Gouvernement

**Numéro de la question** : 2420

**Rubrique** : Terrorisme

**Ministère interrogé** : Europe et affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Europe et affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [20 novembre 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [20 novembre 2019](#)